

CONSEIL D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE

N° 1 du 23 septembre 2024

Année scolaire : 2024 -2025

PV du Conseil d'établissement extraordinaire du 23/09/2024

Début de séance	17h30
Levée de séance	18h45
Lieu	Boardroom
Désignation du secrétaire de séance	Madame Yacoubi, assistante de direction de M. le Proviseur
Désignation du secrétaire adjoint	Mr Pelisson

Membres Présents	
Monsieur Bruno Asselin	Chef d'Etablissement – Président
Monsieur Jérôme Degrave	Proviseur Adjoint
Monsieur Matthieu Conan	Directeur de l'Ecole Primaire
Madame Muriel Pepin	Directrice de l'école maternelle et CP
Madame Sylvie Leignel	DAF
Monsieur Christophe Mathis	CPE
Monsieur Guillaume Salha	Conseillère des Français à l'étranger
Madame. Elena Torrijos	Conseillère des Français à l'étranger
Monsieur Burignat Pierre	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Monsieur Victorien Pelisson	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Madame Maud Averous-Durdan	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Madame Françoise Ramos	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 1 ^{er} degré
Madame Maud Abdallah	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 1 ^{er} degré
Madame Valérie Pakhomoff	Représentante élue des personnels A.T.S.S.
Madame Jessica Gardette	Représentante élue des personnels A.T.S.S.
Madame Alice Salha	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Virginie Lelong	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Hada Clément	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'élèves
Madame Sarah Faure	Déléguée permanente de Comité de Gestion
Madame Aroua Yacoubi	Assistante de direction de M. le Proviseur

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance et remercie les participants.

1. Désignation d'un secrétaire de séance :

Le secrétariat est assuré par Madame Yacoubi, le secrétariat adjoint est assuré par M.Pelisson

L'ordre du jour est adopté.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 12 juin 2024

Le procès-verbal du Conseil d'établissement du 12 juin 2024 est soumis au vote.

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 15

Le procès-verbal du Conseil d'établissement du 12 juin est adopté à l'unanimité

2. Bilan de rentrée

Monsieur le Proviseur présente le bilan de la rentrée scolaire 2024 :

Le Lycée Bonaparte a fait sa rentrée avec 2 081 élèves inscrits, contre 2 004 en fin d'année dernière.

Niveau	Effectifs 2023/2024	Effectifs R24	Différence	En %
Maternelle	395	397	2	+0,5 %
Elémentaire	718	735	17	+2,4 %
Total Collège	565	577	12	+2 %
Total Lycée	326	372	46	+14 %
Total général	2004	2081	76	+3,7 %

Avec l'arrivée d'élèves supplémentaires d'ici à la fin d'année et en janvier, l'établissement s'attend à un effectif total de 2 110 élèves pour l'année 2024-2025.

L'évolution des effectifs reste stable, avec une croissance globale de 3.7 %. L'augmentation est significative au lycée (+ 14%), en raison de la montée de cohorte qui était prévue (création d'une classe de 2^{nde} et d'une classe de 1^{ère} à la rentrée 2024).

Les effectifs moyens par classe sont de 24,1 élèves au primaire et de 24,6 élèves au secondaire. La structure est composée de 5 classes de PS, 6 classes de la MS à la 2^{nde}, 5 classes de 1^{ère} et 4 classes de Terminale.

A la question de Monsieur Salha, Conseiller des Français à l'étranger, relative à la capacité maximale d'accueil de l'établissement, Monsieur le Proviseur a répondu qu'elle était de 2250 élèves.

L'établissement compte 219 membres du personnel, dont 5 dans l'équipe de direction, 135 enseignants (64 en primaire et 71 en secondaire) et 79 personnels non-enseignants.

Plusieurs nouveautés pour cette rentrée :

Au primaire :

- La restructuration des horaires a permis de mettre l'accent sur l'enseignement des langues.
- Des séances de soutien en langue (Anglais et Arabe) ont été mises en place.
- Des séances d'Anglais et d'Arabe ont été mises en place en PS.

Au secondaire :

- Ouverture de l'option LCA – Latin en présentiel en 5^{ème} (2 groupes de 22 élèves).
- Promotion de l'apprentissage des 3 langues (Anglais, Arabe et Espagnol), avec l'alignement de l'atelier arabe en 5^{ème} et 4^{ème} sur le volume horaire de la LVB (2,5h)
- Ouverture de la SI en classe de 2^{nde} et du BFI en classe de Terminale.
- Mise en place du Choc des savoirs en mathématiques et français en classe de 6^{ème} et 5^{ème} avec des groupes à effectif réduit.

3. Projets pédagogiques 2024-2025

Monsieur le Proviseur rappelle les voyages scolaires qui ont déjà été approuvés par le Conseil d'établissement en juin 2024 :

Niveau	Projet	Lieu	Date	Professeur(s) organisateur(s)
1ère	CGSMUN	Athènes	Décembre 2024	M. Burignat / Mme Hage
2nde	Course des pyramides	Le Caire	Décembre 2024	M. Luquiau
Tale	BIMUN	Barcelone	Avril 2025	M. Burignat / Mme Hage
2nde	JIJ 2025	France	Mai-Juin 2025	M. Belloteau

Des projets complémentaires sont présentés :

Niveau	Projet	Lieu	Date	Professeur(s) organisateur(s)
--------	--------	------	------	-------------------------------

CE2	Nuit dans le désert	Qatar	Février 2025	M. Mokrane
4ème	Classe de Neige	France - Alpes	19 au 26 janvier 2025	M. Escomel
1 ^{ère} SVT	Géologie en Oman	Oman	Février 2025	Mme Chatelain
2nde	Dans les profondeurs du Sri Lanka	Sri Lanka	05 au 12 février 2025	M. Tannous
6ème	Visage antique de la Grèce	Grèce	13 au 17 avril 2025	Mme Essalhi / Mme Mitu-Blanc
2 ^{nde} / 1 ^{ère}	Voyage Solidarité	Afrique du Sud	5 au 19 avril 2025	Mme Hage

Une représentante du Comité de Gestion, demande des renseignements sur les coûts de ces projets pour les parents. Monsieur le Proviseur répond que ceux-ci sont en train d'être calculés. Toutefois, il est à noter que le prix des billets d'avion a augmenté.

Un projet de solidarité, plus particulier, destiné aux élèves de seconde et de première, aura un coût bien supérieur aux autres, en raison de sa durée (2 semaines dont une durant les vacances) et sa nature. Ce type d'action est très recherché et valorisable pour l'enseignement supérieur français, américain ou britannique.

D'autres projets sont toujours à l'étude, et seront présentés lors du prochain conseil d'établissement, s'ils aboutissent.

Suite à la question d'une représentante des parents d'élèves, Monsieur le Proviseur confirme que le voyage en Grèce est ouvert à tous les élèves du niveau 6ème. Cependant, pour des raisons d'organisation, les élèves partiront aux mêmes dates mais emprunteront un circuit différent.

Les propositions de voyage scolaire sont soumises au vote.

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 15

Elles sont adoptées à l'unanimité.

4. Questions diverses

Questions posées par les représentantes des parents d'élèves :

- 4.1. *A chaque changement de classe, les élèves rencontrent des difficultés à circuler dans des couloirs encombrés, ce qui provoque régulièrement des bousculades. Cette situation peut entraîner des accidents, d'autant plus que les élèves portent des cartables très lourds et n'ont pas le temps de passer par leurs casiers. Le bâtiment semble trop exigü pour le nombre d'élèves qu'il accueille, soulevant*

ainsi des questions légitimes de sécurité. Quelles solutions envisagez-vous pour remédier à ce problème ?

L'établissement est prévu pour accueillir un nombre d'élèves supérieur à celui qu'il accueille aujourd'hui. Le nombre s'accroît cependant d'année en année et le problème de ces circulations est particulièrement important pour les élèves de 6^{ème}, qui évoluent au milieu des collégiens et lycéens plus habitués. La vie scolaire veille dans les couloirs pour permettre le vivre-ensemble de tout un chacun.

- 4.2. *Serait-il possible de mettre en œuvre un dispositif permettant une sortie plus fluide et sécurisée pour les élèves de CP, qui quittent actuellement tous en même temps, créant ainsi des risques d'encombrement et de bousculades ?*

Le Proviseur et le Directeur de l'élémentaire assurent que la situation s'améliore progressivement depuis le début de l'année : il s'agit en effet d'un changement important pour les élèves de CP. Une représentante des personnels du primaire souligne que les cartables à roulettes compliquent parfois cette fluidité, en particulier pour les plus jeunes élèves. Néanmoins, tout se déroule dans de bonnes conditions, et la situation progresse peu à peu avec l'habitude.

- 4.3. *Les parents ont demandé l'installation de caméras. Quand est-il prévu que cela soit mis en place ?*

Monsieur le Proviseur explique que les devis sont en cours et qu'un déploiement progressif des caméras est à l'étude.

- 4.4. *Serait-il envisageable de trouver une solution permettant aux élèves de la Section internationale de laisser leurs cahiers de SI en classe ?*

Aucune objection. Il s'agit d'une simple question d'organisation.

- 4.5. *Les journées des élèves sont souvent trop longues de 7h35 à 17h. Serait-il possible de réévaluer les horaires afin qu'ils correspondent mieux aux besoins et au rythme de vie des élèves ? Serait-il possible de trouver une meilleure répartition des cours de Théologie ?*

Monsieur le Proviseur adjoint répond qu'il serait tout à fait possible d'alléger les emplois du temps si on se limitait aux horaires obligatoires. Le large choix d'options que propose l'établissement, qui fait son attrait et répond aux attentes des parents d'élèves, entraîne obligatoirement des emplois du temps plus lourds pour tous les élèves. Par ailleurs, il souligne que des changements récents ont permis d'améliorer les horaires de plusieurs cours d'Education islamique.

- 4.6. *Serait-il envisageable de proposer une décharge à imprimer directement sur Pronote afin d'éviter aux parents de devoir se déplacer à la Vie scolaire, souvent prise d'assaut ? Encore mieux, serait-il possible de mettre en place un système de décharge en ligne ?*

Cette procédure a été mise en place afin de répondre aux demandes des parents, dans un contexte où les élèves de collège ne devraient pas sortir lors de la pause

méridienne. La décharge de responsabilité ne peut justement se faire qu'en présence d'un adulte et obligatoirement à la vie scolaire.

- 4.7. *Pourquoi les élèves de 6^{ème} doivent apporter leurs manuels en classe alors que les élèves de 4^{ème} ont accès à leurs manuels numériques, projetés en cours et que les élèves de 3^{ème} sont tenus d'utiliser un Ipad pour leurs manuels numériques ?*

L'établissement a fait le choix de d'abandonner progressivement l'utilisation des tablettes en classe et de revenir aux manuels papier depuis trois ans. L'achat de ces manuels a été fait en 6^{ème} et 5^{ème}, mais, en raison de la réforme des programmes annoncée, nous avons fait le choix de ne pas commander de manuels papier cette année en classe de 4^{ème}. Les élèves ont donc accès aux manuels en ligne, mais ne disposent pas de tablettes. Il s'agit d'une situation transitoire.

- 4.8. *Il est actuellement impossible de payer la cantine en ligne, car le système ne fonctionne pas. Quand le problème sera-t-il résolu ?*

La société Compass a changé son système de paiement pour le rendre plus rapide lors du passage de l'élève en caisse. Le système de paiement par debit card n'est malheureusement pas encore actif sur ce système mais la société s'est engagée à résoudre la situation très vite.

- 4.9. *Le code vestimentaire semble être peu respecté, tant par les adultes que par les élèves. Il est noté que certaines filles portent des Tee-shirts à manche courte, tandis que les garçons sont contraints de venir en polos ou en chemises, ce qui paraît assez injuste. Pourriez-vous apporter des éclaircissements concernant ce code vestimentaire ?*

Le code vestimentaire attendu a fait l'objet de plusieurs communications en fin d'année dernière et à la rentrée : les autorités locales ont en effet publié plusieurs circulaires à ce sujet. Pour l'instant, nous faisons pour de souplesse, même si plusieurs vêtements ont été interdits pour les garçons comme pour les filles. Une inspection du Ministère de l'Education devrait être programmée prochainement, et nous aurons ainsi des précisions sur la tenue vestimentaire réellement attendue. La mise en place d'un uniforme à la rentrée prochaine résoudra les différences d'appréciation en la matière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Le président du conseil d'établissement
Bruno ASSELIN

La secrétaire de séance
Aroua YACOUBI

Le secrétaire adjoint
Victorien PELISSON